



N°21 - Septembre 2025

L'ÉCHO'PHYTO GRAND EST

La lettre d'info Ecophyto

SOMMAIRE :

- Évènements à venir
- AAP PARSADA : Anticiper et Innover pour la Protection des Cultures
- AAP PRAAM : Prise de Risque Amont Aval et Massification
- DEPHY Légumes Alsace : un nouveau ramasse doryphore
- Qui sont les Lauréats de l'appel à projets 2024 territorialisation de la stratégie Écophyto 2030 ?
ZOOM sur “Desserrer le frein et passer les vitesses sur la route des méthodes alternatives”
- Réduire les phytos en Suisse
- Première détection du scarabée japonais sur le territoire national
- Moins de phytos, plus d'idées : la mutation sur la plateforme des Noires Terres est en marche

Évènements passés et à venir

➤ Prendre date

Les Méca-Culturales (Saint-Agnet - 40)

10-11 septembre 2025

Journée Portes Ouvertes à la Brasserie Fermière La Troliotte

Dimanche 15 septembre à partir de 10h - 20 Rue Jules Barbe, LES BAROCHES 54150

Organisé par le président de l'APAD Nord-Est

Évènement à destination du grand public, des agriculteurs·rices, professionnels·elles, élus·es du territoire / Plus d'informations sur [la page facebook](#).

Visio pour les nouvelles animatrices et nouveaux animateurs

16 septembre à 15h

Organisé par la Chambre régionale d'agriculture Grand Est et la DRAAF Grand Est

Évènement à destination des animateurs·rices de collectifs DEPHY / 30 000 / GIEE

Tech&Bio (Bourg-lès-Valence - 26)

24-25 septembre

Portes ouvertes de la station d'expérimentation de Roville-aux-chênes (88)

25 septembre 2025

Organisées par Planète légumes fleurs et plantes

Évènement à destination des agriculteurs·rices, conseillers·ères, collectivités et élus·es

Journée des animatrices et animateurs de collectifs (Laxou - 54)

7 octobre 2025

Organisé par la Chambre régionale d'agriculture et la DRAAF

Évènement à destination des animateurs·rices de collectifs DEPHY / 30 000 / GIEE

Formation "En Route vers l'ACS" - 10 110 POLISY

26 et 27 novembre 2025

Comprendre l'évolution et les itinéraires techniques d'un sol non travaillé ; la valorisation des couverts végétaux.

Formation "Perfectionnement en ACS" - lieu à prévoir (54)

28 novembre 2025

Comprendre la gestion du désherbage en ACS, la gestion de la compaction des sols et un approfondissement de la gestion des couverts végétaux le matin.

Organisé par l'APAD Nord-Est

Évènement à destination des agriculteurs·rices sur inscription

(Pour en savoir plus, contacter l'animatrice (animateur.apadne@apad.asso.fr)

Rencontres nationales des insectes pollinisateurs (Lyon - 69)

23 et 24 octobre

PARSADA : Anticiper et Innover pour la Protection des Cultures

Action phare de la nouvelle Stratégie Ecophyto 2030, la 2^{ème} vague du **Plan d'action stratégique pour l'Anticipation du potentiel Retrait européen des Substances Actives et le Développement de techniques Alternatives pour la protection des cultures (PARSADA)** est lancée.

Piloté par la Direction générale de l'Alimentation du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire et mis en œuvre par FranceAgriMer, ce plan vise à préparer les agriculteurs aux retraits potentiels de substances actives au niveau européen et à promouvoir des techniques alternatives pour protéger les cultures tout en préservant la santé et l'environnement.

Avec un budget inédit de 146 millions d'euros en 2024 et 50 millions d'euros en 2025, le PARSADA soutient des projets innovants à travers des appels à projets. En 2024, 14 plans d'actions ont été proposés, et pour 2025, 13 nouveaux plans ont été validés par les Task Forces, s'ajoutant aux initiatives de la première vague.

| | 1 ^{ère} vague | 2 ^{ème} vague |
|---|---|--|
| Grandes cultures | Gestion des graminées – adventices dans les rotations | Mildiou de la pomme de terre Gestion des insectes piqueurs-suceurs vecteurs ou non de phytoparvirus, bactéries et phytoplasmes |
| Semences et plants | Lutte contre les ravageurs coléoptères | Gestion des adventices pour maîtriser la pureté spécifique des lots de semence Gestion des insectes piqueurs-suceurs, vecteurs ou non de phytoparvirus, bactéries et phytoplasmes |
| Vigne | Mildiou et black rot | Flavescence dorée et émergents |
| Horticulture | Gestion des adventices Gestion des thrips | Insectes piqueurs suceurs |
| Fruits et légumes frais | Cerise : Gestion de <i>Drosophila suzukii</i> Gestion des adventices | Pucerons, autres insectes piqueurs et acariens |
| Fruits et légumes transformés | Gestion de l'enherbement Gestion des lépidoptères | Gestion des insectes piqueurs-suceurs, vecteurs ou non de phytoparvirus, bactéries et phytoplasmes Gestion des sclérotinioses |
| Plantes à parfum, aromatiques, médicinales | Gestion des adventices | Mildiou du Houblon Mildiou des plantes aromatiques |
| Cultures ultra-marines | Canne à sucre : Gestion des adventices Banane : Cercosporiose noire Fruits et légumes : Gestion des ravageurs | Maladies - diversification végétale Gestion de l'enherbement et de fin de cycles en bananeraies Bioagresseurs de la canne à sucre |
| Agriculture biologique | Gestion des maladies fongiques | Les ravageurs |

Les projets qui seront déposés en réponse au présent AAP, devront impérativement :

- Concerner les problématiques identifiées dans les diagnostics et les plans d'actions validés pour chacune des filières,
- Se traduire par une réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques de synthèse
- Faire clairement apparaître le degré d'urgence ou les impasses auxquelles ils doivent répondre du fait de risque de retrait de substances actives au niveau européen
- Et permettre d'accélérer l'élaboration et le déploiement de solutions alternatives allant jusqu'à la reconception des systèmes de production dans les exploitations agricoles

Deux options s'offrent aux porteurs de projets :

1 - **Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)** : **Pour les projets en phase de maturation** ou les idées en émergence. Une lettre d'intention de 5 pages, décrivant le porteur et le projet, peut être soumise en continu. Ces propositions sont régulièrement examinées par le Comité Scientifique et Technique (CST) du PARSADA, qui fournit une expertise pour concrétiser les projets.

2 - **Appel à Projets (AAP)** : **Pour les projets matures**. Ouvert depuis le 30 juin 2025 et se clôturant le 31 décembre 2026, cet appel permet de soumettre des projets au fil de l'eau, avec des relevés réguliers. Les subventions peuvent atteindre jusqu'à 7,5 millions d'euros pour des projets de 3 à 5 ans.

Le taux d'aide par type de partenaire :

- **100%** des coûts éligibles pour les **instituts techniques agricoles**, les **organismes qui sont porteurs de plans d'actions validés dans le cadre de la comitologie du PARSADA**, et les **organismes publics de recherche, de développement et formation**.
- **80%** des coûts éligibles pour les organismes privés de recherche, de développement et formation, **y compris les chambres d'agriculture**.
- **40%** pour les opérateurs économiques dont le **but premier n'est pas de faire de la recherche ou du développement agricole**.

Quelques conseils pour cet AAP :

- Les projets multipartenaires sont fortement encouragés, et pour cette 2^{ème} vague, **les Chambres d'Agriculture sont mentionnées comme partenaires incontournables**.
- **Privilégiez la 2^{ème} vague** de plan d'actions : les plans d'action de la 1^{ère} vague existent encore, mais ne semble plus avoir la priorité.
- **Consultez les porteurs des différentes Task Forces** pour échanger sur vos idées de projets.
- **Privilégiez un dépôt seulement à l'AAP**, sans passer par l'AMI. Cela vous fait gagner du temps. L'enveloppe pour cette 2^{ème} vague n'est « que » de 50 M€ (contre 146 M€ l'année dernière).
- **Tenez au courant votre animateur Ecophyto** de vos réflexions et n'hésitez pas à venir vers lui si vous avez des questions 😊

Pour plus d'informations sur l'AAP de FranceAgriMer ou sur le fonctionnement, la gouvernance et les résultats du PARSADA.

Détail des 14 plans d'actions validés en 1^{ère} vague

Détails des 5 plans d'actions validés pour la 2^{ème} vague au 21/05/25

Détails des 8 nouveaux plans d'actions validés 2^{ème} vague au 22/07/25

Rédaction : Eric STELL, Animateur Ecophyto – CRAGE.

AAP PRAAM : Prise de Risque Amont Aval et Massification

➤ Vise à réduire l'usage des produits phytopharmaceutiques sur les exploitations agricoles

Les objectifs de PRAAM sont d'accélérer le déploiement des innovations sur le terrain pour réduire l'usage des produits phytopharmaceutiques.

C'est une mesure nouvelle de la Stratégie Ecophyto 2030, dotée d'un financement France 2030 de 90 millions d'euros. Elle est pilotée par la DGAL, en lien avec les autres DG du MASA, le SGPI, le SGPE et les autres ministères (DGE, CGDD en particulier). Elle est opérée par Bpifrance.

Cette mesure a été mise en place en deux temps:

- Un AMI (appel à manifestation d'intérêt) du 16 juillet au 29 novembre 2024.
- Un AAP (appel à projets), en cours de déploiement depuis le 24 avril 2025 jusqu'au 14 avril 2026.

Dates des relèves AAP : 21 octobre 2025, 14 janvier 2026, 14 avril 2026

LES ATTENDUS DES PROJETS



1 - une proposition d'une ou plusieurs combinatoires de leviers

Description de la ou des combinatoire(s) envisagée(s) / Etat de l'art des leviers proposés / Description de démarches antérieures



2 - Un déploiement progressif et massif auprès des agriculteurs

Objectifs en nombre d'agriculteurs et en SAU / Modalités d'engagement / contrat type



3 - Un processus de validation par un tiers de confiance

Engagement du tiers de confiance dans le consortium / Détails sur son positionnement, sa capacité à assurer ses missions dans le projet



4 - un engagement des acteurs clés des filières

Liste des partenaires, place dans le projet (consortium, associés, prestataires) / Nature et rôle de chacun



5 - Un dispositif expérimental d'accompagnement de la prise de risque

Dispositif économique / assurantiel / Description précise du dispositif



6 - Un programme d'accompagnement (formation et conseil)

Description des dispositifs de formation et de conseil / Précisions notamment : qui, cibles, thématiques, volume, objectifs...

Retrouvez [le replay du webinaire du 10 juin](#) présentant le dispositif PRAAM.

Et en vous inscrivant [via ce lien](#), vous pourrez accéder au replay de la Session de Pitch de projets candidats à l'AAP « PRAAM ».

Pour toutes questions, n'hésitez pas à solliciter cette adresse de contact :
aap-france2030@bpifrance.fr (en précisant « PRAAM» en objet).

DEPHY Légumes Alsace : démonstration d'un nouveau ramasse doryphore

➤ A Obernai (67) le 30 juin 2025.

Une première démonstration avait été faite en 2023 avec une machine innovante d'origine néerlandaise. Cette fois-ci, c'est un modèle allemand qui a été mis en avant. La machine a d'ailleurs été acquise par la CUMA Bio, dont fait partie le lycée agricole et un autre producteur du groupe Dephy.

Le principe de fonctionnement est identique ; des pales en plastique tournent de chaque côté du rang de la butte de la pomme de terre. Elles font tomber les insectes dans un bac en fond de butte. La vitesse de rotation est réglable, ce qui permet d'adapter la force de frappe à la végétation, pour minimiser la casse et maximiser la récupération des insectes.



L'efficacité est de plus de 90 % sur un passage, mais comme pour les applications insecticides, il faut surveiller la réinfestation par de nouveaux adultes, de nouvelles pontes ou éclosions, toujours échelonnées sur un mois.

Au passage, la machine ne fait pas la distinction entre les doryphores, d'autres ravageurs ou des auxiliaires. Si des pucerons peuvent également être éliminés, les coccinelles adultes ou araignées sont également retrouvées. Les ailés ont une chance de s'envoler avant d'être noyés ou enfouis avec les larves de doryphores.

Des suivis et essais seront menés en 2026 sur la base des premières observations de cette année afin de positionner au mieux les passages, vérifier l'efficacité et l'impact sur les autres ravageurs et auxiliaires.

Un gain de 1 à 2 IFT est possible. Selon le stade et le besoin de désherbage, une bineuse-butteuse inter rang peut s'atteler à l'arrière pour une action combinée.

Ces machines coutent plus de 20 000 € mais sont éligibles aux aides (sur dossier).



[Lien vers la vidéo de démonstration](#)

Contact : Denis Jung - animateur réseau Dephy Légumes Alsace pour Planète Légumes Fleurs et Plantes (06 87 35 36 00 - d.jung@planete-lfp.fr)

Qui sont les Lauréats de l'appel à projets 2024 de territorialisation de la stratégie écophyto 2030

➤ ZOOM sur "Desserrer le frein et passer les vitesses sur la route des méthodes alternatives"

Donner aux professionnels de l'horticulture et du maraîchage tous les outils indispensables et d'utilisation simple et variée pour mener à bien leur travail de producteur dans un environnement (réglementaire) en constante évolution.

Remplacer l'utilisation des produits phytopharmaceutiques par la seule mise en place de la Protection Biologique Intégrée (PBI) dans les cultures florales et légumières se révèle difficile pour maintenir un niveau de production qualitatif et une performance économique des entreprises satisfaisante. En effet, la multiplicité des cultures, des techniques de production et des outils de travail impliquent aux producteurs de combiner différents leviers en associant à la PBI, les produits de biocontrôle, les techniques culturales, la sélection variétale et la reconception des systèmes de production en vue de n'utiliser les produits phytosanitaires de synthèse qu'en dernier recours.

Dans un premier temps, des enquêtes réalisées auprès des professionnels permettront **d'identifier les freins et les leviers** rencontrés en entreprise dans le cadre d'une gestion raisonnée des maladies et des ravageurs.

Ainsi dans un second temps, des **moyens d'accompagnement et des opérations de communication** seront mis en place pour lever les freins identifiés précédemment.

Sont d'ores et déjà disponibles, des podcasts et des vidéos sur la gestion de l'enherbement en pleine terre, les plantes de service, les pucerons et les aleurodes.
Intéressé.e ? Cliquez [ici](#)



Contact : Marie-Anne JOUSSEMET - Planète Légumes Fleurs et Plantes
(ma.joussemet@planete-lfp.fr)

Réduire les phytos en Helvétie

Expédition dans le canton de Vaud pour le réseau Dephy grandes cultures 68, à la rencontre avec des agriculteurs engagés dans la réduction des phytos, des conseillers de Proconseil et des chercheurs d'Agroscope.

Extenso, IP Suisse, et Pestired

L'échange avec 2 polyculteurs-éleveurs a été l'occasion d'échanger sur leur gestion des ravageurs des cultures, et de décrypter les niveaux d'engagement dans la réduction des produits phytosanitaires.

Le programme fédéral EXTENSO rémunère le recours aux seuls herbicides, avec impasse sur les fongicides, insecticides et régulateurs de croissance (400 €/ha). L'adhésion au label IPSuisse, fondé sur la protection intégrée, permet l'accès à des marchés spécifiques et ajoute un supplément financier. L'effort consenti à la réduction des phytos et à la préservation de l'environnement est ainsi reconnu et rémunéré.

Le plan d'action Pestired fait partie d'un programme fédéral d'utilisation durable des ressources naturelles. Il touche à sa fin après 6 ans d'étude. Avec un objectif de réduction des phytos de 75% en limitant les pertes économiques à 10%, il a permis de vérifier les opportunités d'alternatives à la protection chimique des plantes. Les conclusions sont attendues dans les prochains mois.

L'intelligence artificielle en appui

La visite a permis de voir à l'œuvre le désherbeur de haute précision ARA, fabriqué par la société suisse Ecorobotix. Au moyen d'algorithmes de détection et de l'intelligence artificielle, l'outil est capable de reconnaître les adventices dans une culture. Dans chaque module de 2 m, 2 caméras couleurs embarquées analysent des images plusieurs fois par seconde et discriminent les adventices de la culture en place. Chaque module est équipé d'une barre de traitement de 156 buses qui déclenche la pulvérisation à l'endroit de l'adventice détectée.

La démonstration était réalisée sur une prairie temporaire, avec ciblage des rumex et chardons, mais l'agriculteur utilise également ARA en ciblage des graminées (vulpin, ray-grass, repousses de céréales) dans le colza, ou en spectre plus large dans le maïs après binage.

Coût d'investissement : 140 000 CHF + 6 000 CHF annuels de mise à jour des logiciels. Les bénéfices annoncés : une économie (jusqu'à 80%) des quantités de produits phyto, une diminution des risques de phytotoxicité sur cultures semées en ligne, un bonus environnemental.

Blé : priorité à la tolérance variétale

La station Agroscope travaille activement à l'inscription de nouvelles variétés de blés tendre d'hiver, avec une priorité essentielle : ne proposer que des variétés ayant une tolérance élevée aux maladies. Agroscope collecte des variétés aux caractères intéressants à travers le monde, puis effectue annuellement environ 250 croisements donnant 10 000 lignées. Après élimination des lignées trop précoces ou trop tardives, des inoculations artificielles – sur maladies classiques comme maladies émergentes – discriminent les variétés les plus tolérantes pendant 7 générations. Les 5 générations restantes filtrent la qualité boulangère (objectif 13-14% de protéine) et achèvent le parcours à l'inscription avec un renforcement des pressions d'inoculation.

Herbiscope

Le programme évalue l'impact technico-économique d'une combinaison de modalités : labour (occasionnel, systématique), non-labour, réduction/impasse herbicides, à l'échelle d'une rotation. La visite a permis d'évaluer l'impact des choix de conduite sur la propreté du colza, de l'orge et du soja. Fin du programme et conclusions en 2026.

Contact : Jean-François Strehler - Réseau DEPHY 68 (06.32.24.78.06)

Première détection du scarabée japonais sur le territoire national



Dans le cadre de la surveillance officielle réalisée chaque année par le Service régional de l'alimentation (SRAL) de la DRAAF Grand Est, deux spécimens ont été capturés début juillet dans des pièges situés dans le Haut-Rhin l'un près de la gare de marchandises de Mulhouse et l'autre sur la commune de Saint Hippolyte à proximité d'une aire d'autoroute.

Il s'agit de la première détection en France de cet insecte, déjà présent dans le nord de l'Italie et le sud de la Suisse et dont un foyer a été détecté à Bâle en 2024.

Le scarabée japonais est susceptible de s'attaquer à de nombreuses plantes hôtes (vigne, maïs, soja, gazons, arbres fruitiers, etc ...) et d'occasionner des dégâts importants.

La réglementation européenne le classe comme «organisme de quarantaine prioritaire» : il doit faire l'objet de mesures de surveillance et, le cas échéant, de lutte.

La surveillance autour des sites de capture a été renforcée avec le déploiement d'un réseau de pièges et des examens des végétaux. Les conditions dans lesquelles les deux individus ont été capturés et l'absence d'autres captures permettent de considérer qu'il s'agit d'interceptions d'individus isolés, c'est-à-dire d'individus « auto-stoppeurs » qui se seraient déplacés via les transports (train, camion, voiture).

Cet évènement montre que le ravageur circule activement depuis les zones infestées sur de longues distances et qu'il y a un réel risque d'installation de populations sur le territoire. La détection précoce d'un foyer et le déclenchement de mesures de lutte appropriées sont des éléments déterminants pour réussir son éradication.

Des affiches et dépliant sont accessibles sur le site internet de la DRAAF Grand Est pour faciliter la reconnaissance et apporter toutes les informations utiles sur le scarabée japonais :



[Le lien vers les informations](#)

Contact : Marion Delame - marion.delame@agriculture.gouv.fr



Moins de phytos, plus d'idées

➤ La mutation sur la plateforme des Noires Terres est en marche

Depuis 2012, des systèmes de culture avec réduction d'utilisation de produits phytosanitaires sont expérimentés de manière pluriannuelle à Haroué par la Chambre d'agriculture Grand Est en partenariat avec l'ALPA et Terres Inovia. La plateforme a évolué en 2024, en tenant compte des enseignements acquis depuis plusieurs années. Désormais un système en agriculture biologique de conservation et un système sans fongicides ni insecticides remplacent les trois précédents systèmes.

Pas de fongicide, ni insecticide et un IFT maximum 0.8

Suite aux précédentes expérimentations qui comprenaient deux systèmes avec -50% d'IFT par rapport aux références régionales, ainsi que des systèmes en Zéro phyto avec engrais minéral sur des plateformes expérimentales et chez des agriculteurs, un essai système PIC (protection intégrée des cultures) a été mis en place. Ce système vise à n'utiliser que les désherbants et à se passer de toutes autres formes de produits phytosanitaires. Le constat : des résultats globalement satisfaisants sur la plateforme pour tous les systèmes, mais un transfert difficile dans les fermes avec fréquemment des arrêts des agriculteurs, souvent en raison d'une gestion difficiles des adventices (impact plus limité des autres bioagresseurs).

Partant du constat que la gestion des adventices a été le principal frein à la diffusion du zéro phyto, le nouveau système testé vise à atteindre un IFT maximum de 0.8, en se passant notamment de l'usage des insecticides et des fongicides. L'idée est donc de recourir autant que possible aux leviers alternatifs (dates de semis, associations, biocontrôles...). Le désherbage mécanique et le labour sont aussi des leviers mobilisés pour gérer les adventices. Par ailleurs, le système vise aussi à réduire l'utilisation d'engrais de synthèse de 50% en ciblant les apports sur les cultures les plus exigeantes (céréales et colza) et en substituant une partie, par des apports organiques sous forme de digestat.

| | Colza | Blé | Blé | Orge de printemps | Pois de printemps | Tournesol |
|---|---------|---------|----------|-------------------|-------------------|--------------------|
| Précédent | Pois | Colza | Féverole | Blé | Blé | Orge de printemps |
| Rendement (q/ha) | 32 q/ha | 71 q/ha | 79 q/ha | 67 q/ha | 34 q/ha | Pas encore récolté |
| Satisfaction enherbement (/10) 1= très sale ; >7 : satisfaisant à très satisfaisant | 5.5 | 7 | 8 | 9.5 | 7.5 | 7 |

Premiers résultats du système PIC à l'issue de la récolte 2025

De l'AC sans glyphosate à l'ABC

Un système en agriculture biologique de conservation fait également son apparition sur la plateforme. L'objectif étant de se passer entièrement des produits phytosanitaires tout en essayant de réduire le travail du sol et en maximisant les couverts. Il prend la suite du système Agriculture de conservation sans glyphosate et -50% d'IFT, expérimenté dans le précédent dispositif. Malgré une gestion plus compliquée du vulpin, des résultats assez encourageants avaient été rendus possibles par l'utilisation d'un scalpeur pour travailler à moins de 5cm de profondeur ; le semis direct ayant rarement été possible en l'absence de glyphosate.

Parmi les leviers envisagés sur le nouveau système, l'allongement de la rotation à 8 ans avec l'insertion de prairie temporaires (trèfle sur 2 ans), la maximisation de la couverture du sol (semis sous couverts), les cultures associées (association blé-féveroles), le travail du sol superficiel et sans retournement, ainsi que le recours au désherbage mécanique.

| | Colza | Blé | Blé associé féverole | Blé | Tournesol | Féverole | Triticale |
|--|---------|---------|-----------------------------------|----------|-------------------|-----------|-----------|
| Précédent | Pois | Colza | | Féverole | Orge de printemps | Tournesol | Colza |
| Rendement (q/ha) | 15 q/ha | 35 q/ha | 38 q/ha blé 33.1q/ha Fév 5q/ha | 40 q/ha | Récolte à venir | 26 q/ha | 41 q/ha |
| Satisfaction enherbement (/10) 1= très sale ; >7 : satisfaisant à très satisfaisant | 4 | 6 | 6 | 6 | 5 | 4 | 9 |

Premiers résultats du système ABC à l'issu de la récolte 2025

Des analyses multicritères

Comme sur les précédentes expérimentations, ces systèmes feront l'objet d'analyses technico-économiques, de suivis agronomiques, d'évaluation de l'impacts sur la qualité de l'eau et des sols. Les tous premiers résultats viennent de tomber, mais l'objectif de la plateforme est d'expérimenter ces pratiques dans la durée. Le dispositif est donc en place pour une durée d'au moins 6-8 ans de façon à pouvoir tester les pratiques sur une rotation complète.

| | Système ABC | Système PIC |
|----------------------------------|-------------|-------------|
| Temps de travail moyen (h/ha) | 4,02 | 5,02 |
| Consommation de carburant (L/ha) | 74 | 103 |
| Nombre de passage total | 9,4 | 12,4 |
| Nombre travail du sol et semis | 4,2 | 5,6 |
| Nombre désherbage mécanique | 2,8 | 2,2 |
| Satisfaction enherbement | 5.7 | 7.2 |

Contact : Clément Munier - Chargé de mission agronomie et agriculture biologique à la Chambre régionale d'agriculture du Grand Est
(06 26 09 82 72 - clement.munier@grandest.chambagri.fr)





N'oubliez pas notre page [Facebook](#) afin de ne pas manquer nos actualités !



Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui financier de l'Office français de la Biodiversité.

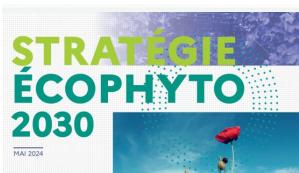
Copyright © 2025, Tous droits réservés.

Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est, LAXOU 54520 - Tél : 03 83 96 80 60 -
echo.phyto@grandest.chambagri.fr

Si vous ne souhaitez plus recevoir de communication de notre part, envoyez un mail à l'adresse ci-dessus afin de vous désabonner.

écophyto
Réduire et améliorer l'utilisation des phytos


CHAMBRES
D'AGRICULTURE
GRAND EST




OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ


PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST
Liberté
Égalité
Fraternité

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR


MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fraternité